



Code de conduite professionnelle

UNE ATTITUDE ÉTHIQUE, EN TOUT TEMPS



À terme, notre réussite – notre position de gagnant – dépend de vous. C'est pourquoi nous sommes si confiants et motivés concernant notre avenir ; nous savons que vous croyez également en ce que nous voulons accomplir et ce que nous devons faire pour y parvenir. Si nous continuons d'adopter la culture qui a permis à notre société de prospérer, rien ne pourra nous arrêter.

Ligne d'urgence éthique au 1-800-671-9600

ethics.cummins.com

Sommaire

Message du président	2
Mission/vision/valeurs	4
Nos 10 principes éthiques	5
1. Nous respecterons la loi en tous lieux.	6
Lutte contre la corruption et paiements interdits	
Concurrence loyale et pratiques commerciales	
Contrôles des exportations	
Négociation de titres Cummins	
2. Nous reconnaitrons la diversité des points de vue et antécédents de chacun et traiterons toutes les personnes avec dignité et respect.	8
Attitude vis-à-vis des autres sur le lieu de travail	
Diversité et égalité des chances devant l'emploi	
Droits de l'Homme	
Code de conduite des fournisseurs	
3. Nos rapports avec la concurrence seront loyaux et honnêtes.	10
Concurrence loyale et pratiques commerciales	
Lutte contre la corruption et paiements interdits	
Agents commerciaux et intermédiaires	
4. Nous éviterons les conflits d'intérêts.	12
Conflits d'intérêts dans les relations commerciales	
Déplacements, divertissements et cadeaux	
Emploi à l'extérieur	
5. Nous exigeons que tout ce que nous faisons mène à un environnement plus propre, plus sain et plus sûr.	14
Substances interdites	
Environnement, santé et sécurité au travail	
Sensibilisation à la sécurité	
Sécurité des produits	
6. Nous protégerons nos technologies, nos informations et notre propriété intellectuelle.	16
Sécurité des informations	
Protection des intérêts propriétaires de Cummins	
Classement et protection des données	
Gestion des documents	
7. Nous nous assurerons que nos rapports financiers sont corrects et que nos processus de reporting sont clairs et compréhensibles.	18
Signalement des fraudes	
Délégation de pouvoir financier	
8. Nous nous efforcerons d'améliorer nos communautés.	20
Activités communautaires	
Responsabilité sociale de l'entreprise	
9. Nos communications seront fondées sur l'honnêteté et l'intégrité.	22
Communications avec les analystes et les investisseurs	
Communications électroniques	
Médias sociaux	
10. Nous créerons une culture où tous les employés assument leurs responsabilités en matière de comportement éthique.	24
Politique contre les représailles	
Comment signaler des problèmes	
Vivre le Code	26
Foire aux questions	27
Ressources et coordonnées utiles	28

Une note du président

Depuis près de 100 ans, nos clients, employés, actionnaires et communautés dépendent de Cummins pour agir au mieux.

La solide réputation éthique et le succès commercial de notre entreprise reposent sur ce qui est juste et ce que nous disons que nous ferons. C'est pourquoi l'intégrité est une des valeurs de base de notre entreprise.

C'est un réel honneur pour moi d'être à la tête d'une société qui inscrit les valeurs de l'entreprise au centre de son identité et de ses activités quotidiennes.

Notre Code de conduite professionnelle est le pilier de notre engagement en matière de comportement éthique. Ce document fait office de boussole indiquant les valeurs, qui guide nos responsables, chacun de nos employés et moi-même pour prendre les bonnes décisions et agir au mieux au quotidien.



Les dix principes éthiques qui régissent notre Code comportent des indications quant à notre comportement, la façon dont nous traitons les autres et notre travail. Ce document fait également référence aux politiques appropriées, présente des exemples et inclut des questions/réponses pour aider à clarifier nos attentes. Par ailleurs, et c'est sans doute le plus important, il précise à qui vous pouvez vous adresser pour poser une question ou signaler une inquiétude.

Le monde dans lequel nous évoluons est complexe et en mutation constante. De nouvelles lois et réglementations nous concernant sont instaurées presque tous les jours. Mon équipe de direction et moi-même voulons que vous souleviez

des problèmes et que vous posiez des questions lorsque quelque chose ne vous semble pas correct ou lorsque vous ne savez pas quoi faire. Chez Cummins, vous pouvez et devez agir au mieux et demander de l'aide lorsque la meilleure façon d'agir ne vous semble pas évidente.

Personne ne sait exactement comment réagir dans toutes les situations qui peuvent se présenter. Pour solliciter de l'aide, plusieurs possibilités s'offrent à vous. Vous pouvez vous adresser à votre responsable ou au service des Ressources humaines, d'Éthique et conformité ou des Affaires juridiques. Vous pouvez également le signaler en envoyant un courrier électronique à ethics.cummins.com ou en appelant la ligne d'urgence éthique de Cummins. Vous pouvez appeler la ligne d'urgence éthique de Cummins au 1-800-671-9600 aux États-Unis et au Canada. Vous trouverez le numéro de téléphone pour les autres pays sur ethics.cummins.com. Lorsque cela est possible, nous vous permettons de signaler des problèmes, en gardant l'anonymat si vous le souhaitez.

Poser des questions ou signaler vos préoccupations, c'est précisément le comportement que l'équipe dirigeante et moi-même attendons de vous. Sachez que nous vous protégeons contre d'éventuels actes de représailles lorsque vous exprimez des inquiétudes en toute bonne foi. Notre culture de l'éthique ne fonctionne que si nous protégeons les personnes qui signalent les problèmes.

Je tiens également à ce que vous sachiez que nous prenons très au sérieux les infractions au Code. Nous agissons rapidement et de façon appropriée pour tenir les personnes ayant enfreint le Code responsables de leurs actes.

Se tenir à notre Code peut être un vrai défi. Cela peut impliquer de perdre une affaire ou d'expliquer à des clients potentiels que nous ne pouvons pas leur vendre nos produits cette fois-ci. Plus que tout, cela signifie que nos équipes doivent se composer de personnes talentueuses ayant des parcours et des points de vue différents, capables de résoudre les désaccords avec franchise et honnêteté afin de parvenir à des solutions innovantes pour nos clients.

Souvenez-vous que nos valeurs définissent notre identité, identité que nos clients, nos employés, nos actionnaires et nos communautés connaissent et dont ils ont besoin.

Je vous remercie de m'aider à préserver notre réputation et la promesse de notre marque.



Tom Linebarger

président-directeur général de
Cummins Inc.

Mission

**Faciliter la vie des gens
en rendant possible
un monde plus prospère**

Notre vision

**Innover pour nos
clients afin de leur
permettre de réussir**

Valeurs

Intégrité

- Agir comme il se doit et respecter nos engagements

Diversité et inclusion

- Valoriser et inclure nos différences dans la prise de décision est notre avantage concurrentiel

Prendre soin

- Démontrer une prise de conscience et une considération pour le bien-être des autres.

Excellence

- Fournir toujours de meilleurs résultats

Travail en équipe

- Coopérer entre les équipes, les fonctions, les entreprises et les pays au-delà des frontières afin de fournir un travail d'une qualité exceptionnelle

Nos 10 principes éthiques

- 1** Nous respecterons la loi en tous lieux.
- 2** Nous reconnâtrons la diversité des points de vue et antécédents de chacun et traiterons toutes les personnes avec dignité et respect.
- 3** Nos rapports avec la concurrence seront loyaux et honnêtes.
- 4** Nous éviterons les conflits d'intérêts.
- 5** Nous exigerons que tout ce que nous faisons mène à un environnement plus propre, plus sain et plus sûr.
- 6** Nous protégerons nos technologies, nos informations et notre propriété intellectuelle.
- 7** Nous nous assurerons que nos rapports financiers sont corrects et que nos processus de reporting sont clairs et compréhensibles.
- 8** Nous nous efforcerons d'améliorer nos communautés.
- 9** Nos communications seront fondées sur l'honnêteté et l'intégrité.
- 10** Nous créerons une culture où tous les employés assument leurs responsabilités en matière de comportement éthique.

Nous respecterons la loi en tous lieux.

Cummins est une entreprise mondiale et de ce fait, nous travaillons dans un environnement juridique très complexe. Mais notre principe est clair à ce sujet :

Nous respecterons la loi, *en tous lieux*

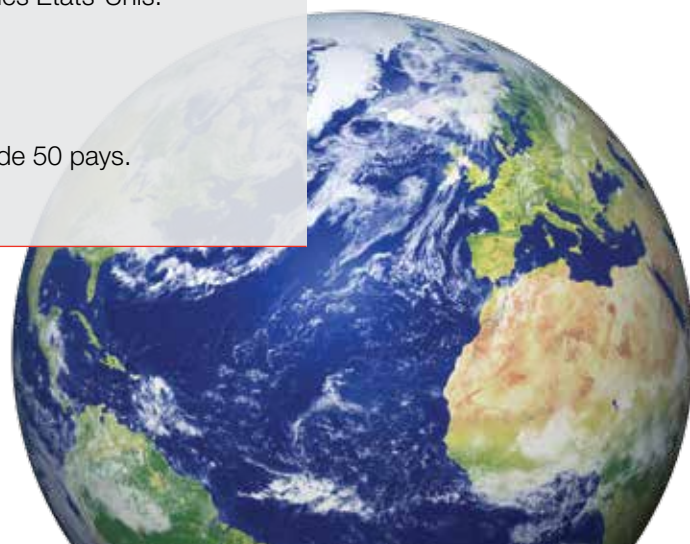
Il n'est pas rare pour que les employés de Cummins de rencontrer des lois qui prêtent à confusion et parfois contradictoires. Même lorsque nous opérons dans un pays donné, les réglementations d'un autre pays risquent de dicter nos actions. Parfois, nos concurrents ne semblent pas soumis aux mêmes règles que nous suivons.

Cependant les ramifications d'ignorer une loi que nous trouvons incommode ou même illogique peuvent être catastrophiques, et cela pas uniquement pour Cummins mais également pour les individus. La perte d'emploi, des amendes, voire l'emprisonnement peuvent être les conséquences du manque de respect d'une loi, et ce, peu importe l'intention initiale.

Dans ce type d'environnement, il est crucial de s'appuyer sur les ressources disponibles par le biais du service des Affaires juridiques de Cummins. C'est le rôle de ce service de connaître les lois en vigueur et de vous éviter des ennuis. Si vous ne savez pas à quel juriste vous adresser, envoyez un courrier électronique à legal.function@cummins.com avec votre question. La personne compétente vous contactera.

Cummins est une entreprise mondiale

- Plus de la moitié de nos employés travaillent en dehors des États-Unis.
- Les clients et les fournisseurs de Cummins sont situés dans environ 190 pays et territoires.
- Nous possédons des centaines d'usines CMI dans plus de 50 pays.



Q Certaines lois de mon pays nous empêchent de profiter de toutes les opportunités commerciales qui s'offrent, et je ne pense pas que tous nos concurrents jouent le jeu honnêtement. S'ils ne respectent pas les règles, pourquoi le ferions-nous ?

R Notre Code et nos valeurs ne sont pas affectés par les actes des autres. Nous devons toujours respecter la loi et le Code, même si cela implique que nous perdions des contrats.

Q Du fait de ma position, je sais que Cummins terminera le trimestre en force et que le chiffre d'affaires dépassera nos attentes. Puis-je dire à mon frère d'acheter des titres Cummins, avant la publication de nos résultats ?

R Non, l'utilisation d'informations confidentielles pour vous avantager ou avantager d'autres personnes est illégale et n'est jamais admise. Vous pourriez exposer la Société, et vous-même, à des responsabilités ou à des poursuites pénales.

Q J'ai découvert que les activités d'un nouveau client couvrent également des ventes dans un pays interdit. Dois-je m'en soucier ?

R Oui. Les peines encourues pour la réorientation d'un produit Cummins vers un pays sanctionné peuvent être importantes et peuvent limiter notre capacité à proposer une garantie ou d'autres services associés. Vous devriez solliciter les conseils du service des Affaires juridiques.

Activités liées aux coentreprises

- Cummins a mis en place des coentreprises dans le monde entier. Nous nous sommes associés à ces sociétés, car elles partagent nos valeurs.
- Si Cummins ne contrôle ni ne gère l'entité, nous prenons les mesures nécessaires pour nous assurer que ces entreprises respectent la loi et adoptent un Code de conduite en adéquation avec le nôtre.
- Il arrive fréquemment que les employés de Cummins siègent au conseil de ces sociétés ou soient désignés pour travailler dans ces coentreprises.
- Tous les employés de Cummins doivent veiller à ce que toutes nos coentreprises respectent la loi et notre engagement en matière de comportement éthique.

Importantes politiques sous-jacentes

Politique relative au contrôle des exportations : CORP 00-04-00-00

Politique relative à la lutte contre la corruption et aux paiements interdits : CORP 00-04-01-00

Politique de concurrence et des pratiques commerciales loyales : CORP-00-11-01-00

Politique relative à la négociation de titres Cummins : CORP-00-11-00-00

Nous reconnâitrons la diversité des points de vue et antécédents de chacun et traiterons toutes les personnes avec dignité et respect.

Chez Cummins, nous nous attachons à être justes envers tous et à nous assurer que les employés et autres parties prenantes sont toujours traités avec dignité et respect. La diversité de nos employés nous rend plus forts. En tant qu'entreprise mondiale, nous avons besoin d'un environnement de travail accueillant, permettant aux employés d'utiliser au mieux leurs talents uniques et leurs points de vue divers, propices à l'émergence d'idées et d'innovation.

Nous interdisons strictement les actes de discrimination, de harcèlement et de représailles et nous nous efforçons de garantir à tous l'égalité des chances et un traitement équitable. Cummins interdit les actes de discrimination ou de harcèlement fondés sur la race, la couleur de la peau, la religion, le sexe, l'identité et/ou l'expression sexuelle, l'origine nationale, un handicap, l'affiliation syndicale,

l'orientation sexuelle, l'âge, le statut d'ancien combattant, la citoyenneté, ainsi que sur tout autre statut protégé par les lois en vigueur.

Nous défendons les droits de l'homme dans le monde entier et nous respecterons toutes les lois en relation avec nos employés et toutes autres parties prenantes. Nous ne tolérerons ni le travail des enfants ni le travail forcé et nous ne traiterons pas avec les sociétés qui le font. Nous respectons la liberté d'association des employés ainsi que le droit à la négociation collective et tous les autres droits relatifs au lieu de travail.

Notre engagement vis-à-vis de l'équité et des droits de l'Homme s'étend également à nos coentreprises, à nos fournisseurs et à nos autres partenaires. Nous exigeons que nos fournisseurs et nos partenaires traitent les parties concernées conformément à ces valeurs, grâce à notre Code de Conduite des Fournisseurs.

Notre engagement envers un lieu de travail sans harcèlement

Notre politique *Traitement des autres au travail* interdit strictement toute forme de discrimination et de harcèlement, y compris le harcèlement sexuel. Nous estimons que tous les employés sont responsables de la création d'un milieu de travail qui soit professionnel et qui protège

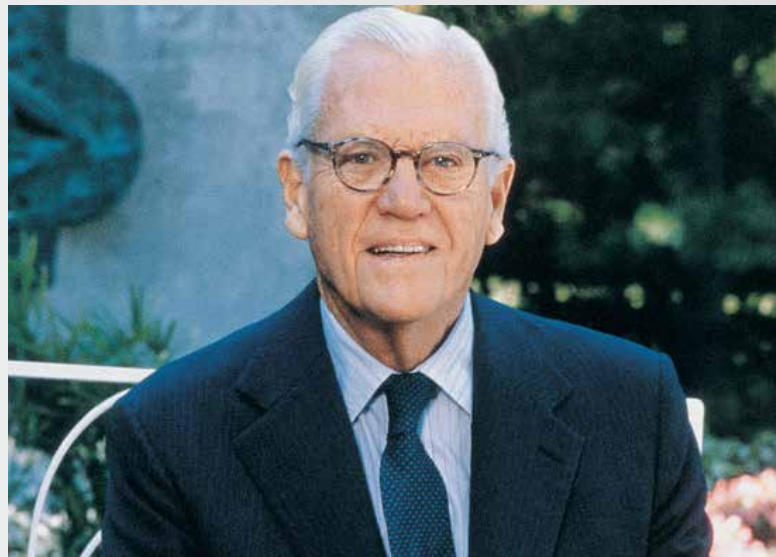
tous les hommes et toutes les femmes d'un comportement inapproprié. Si un employé est témoin d'un comportement qui pourrait enfreindre notre politique, nous l'encourageons à faire part de ses préoccupations et nous le protégerons contre toute forme de représailles. Tout employé qui

se livre à un comportement de harcèlement fera l'objet de mesures disciplinaires sévères pouvant aller jusqu'au licenciement. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre politique *Attitude vis-à-vis des autres sur le lieu de travail* ou contacter votre responsable des ressources humaines.



Le caractère, l'aptitude et l'intelligence ne sont pas l'apanage d'un sexe, pas plus que de personnes ayant certains accents ou certaines origines, ou étant titulaires de diplômes de certaines universités. Lorsque nous nous permettons des préjugés aussi irrationnels, nous nous faisons du mal avant tout à nous même, et in fine, nous sommes nous-mêmes les auteurs de notre propre échec dans la compétition qui nous oppose à des entreprises plus ouvertes et moins bornées. »

J. Irwin Miller (1909–2004)
Ancien président directeur
général de Cummins Inc



Q J'ai l'impression que mon supérieur a une attitude discriminatoire vis-à-vis de certains membres de notre organisation, mais j'ai peur d'en parler et de perdre ainsi mon emploi. Que dois-je faire ?

R Cummins ne tolère aucune discrimination et recommande aux employés de faire part de leurs inquiétudes à ce sujet. Vous disposez de plusieurs options pour faire part de vos inquiétudes. Si vous ne vous sentez pas à l'aise pour transmettre vos inquiétudes à votre superviseur, vous pouvez également contacter les ressources humaines ou taper ethics.cummins.com dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet afin de savoir comment déposer votre plainte auprès de la Ligne d'urgence éthique, par téléphone ou en ligne.

Vous avez la possibilité de rester anonyme lorsque la loi le permet.

Cummins ne tolère aucun acte de représailles, et vous ne serez pas pénalisé si vous faites part d'une inquiétude de bonne foi.

Q J'ai entendu dire que l'un de nos principaux fournisseurs est en infraction avec la législation du travail dans son pays. S'agit-il d'une question que Cummins doit examiner ?

R Oui. Cummins a un Code de conduite qui décrit ce que nous attendons de nos fournisseurs. Vous devez communiquer vos renseignements à votre supérieur commercial, au service des achats ou à la Ligne d'urgence éthique ethics.cummins.com afin que Cummins puisse examiner la question et agir en conséquence.

Importantes politiques sous-jacentes

Politique sur l'attitude vis-à-vis des autres sur le lieu de travail : CORP-00-05-01-00
Politique d'égalité des chances devant l'emploi et d'action positive : CORP-00-05-04-00
Politique relative aux droits de l'Homme : CORP-00-11-11-00
Code de conduite des fournisseurs

Nos rapports avec la concurrence seront loyaux et honnêtes.

Notre objectif, sur le marché mondial, est de décrocher des contrats et d'offrir de la valeur à nos parties prenantes. Nous sommes des concurrents agressifs, mais toujours dans les règles. Que nous traitions avec des concurrents, des fournisseurs, des gouvernements ou des partenaires commerciaux, la devise reste la même : Nous sommes des concurrents loyaux et honnêtes.

Nos employés ne doivent prendre, dans leurs activités, aucune initiative dont ils n'aimeraient pas prendre connaissance en première page

d'un journal local ou qu'ils hésiteraient à expliquer à notre haute direction. De même, nous devons assumer nos responsabilités vis-à-vis des actions de tiers agissant pour notre compte et veiller à ce qu'ils respectent les mêmes normes que nos employés.

Bien que nous exerçons nos activités dans différents endroits dont la culture et les systèmes juridiques sont différents, nous ne tolérons aucune exception dans notre engagement envers une concurrence loyale et honnête à tout moment.

Directives en matière de concurrence

- Nous obtenons des contrats parce que nos produits, nos services et nos employés sont les meilleurs.
- Nous n'utilisons jamais d'informations confidentielles appartenant à des tiers dans le but malhonnête d'obtenir un avantage.
- Nous ne trompons pas les autres ni ne compromettons notre intégrité pour obtenir un avantage.
- Nous ne soudoyons jamais personne, et ce, pour quelque raison que ce soit.



Q On m'a envoyé une copie d'un tarif interne confidentiel d'un de nos principaux concurrents. Cela pourrait s'avérer nous être très utile. Puis-je utiliser cette information ?

R Non. Si les informations sont confidentielles, le faire est contraire à l'éthique et pourrait vous exposer, ou exposer la Société, à des risques relatifs aux lois antitrust ou sur la concurrence. Adressez-vous immédiatement au service des Affaires juridiques de Cummins afin que les informations en question puissent être détruites ou restituées à leur propriétaire.

Q Dans ma région, il est d'usage d'offrir à nos clients, et notamment à des fonctionnaires, des cadeaux conséquents pour préserver nos bonnes relations. Si nous souhaitons traiter avec eux, nous devons offrir de tels cadeaux, n'est-ce pas ?

R Non, nous ne pouvons jamais effectuer des paiements inappropriés pour influencer nos clients, nos fournisseurs ou nos partenaires. De tels paiements, et notamment des cadeaux, peuvent vous exposer, ainsi que Cummins, à des amendes élevées, à des poursuites judiciaires ou à des pertes de contrats. Avant de donner un cadeau ou d'autoriser un paiement, reportez-vous à la politique de Cummins en la matière ou adressez-vous au service d'Éthique et conformité ou au service des Affaires juridiques de Cummins.

Q Dans la région où j'exerce, il arrive régulièrement de faire appel à des tiers pour vendre nos produits ou servir d'intermédiaire avec le gouvernement en notre nom. Cela représente-t-il un risque pour Cummins ?

R Oui. Si un tiers agissant en notre nom, comme un agent commercial ou un revendeur, prend part à des activités contraires à l'éthique ou illégales, Cummins pourrait en endosser la responsabilité juridique et financière. Nous devons effectuer systématiquement des recherches sur les tiers avec qui nous travaillons avant de les embaucher. Nous devons également les informer de nos attentes éthiques et juridiques et nous assurer que le contrat conclu avec eux est adapté et définit parfaitement nos attentes à leur égard. Pour plus d'informations, envoyez un courrier électronique à ethicsandcompliance@cummins.com.

Réglementations d'émissions

- Faire preuve de concurrence loyale et honnête sur le marché implique de respecter les réglementations internationales sur les émissions. Qu'importent les actions des autres entreprises, nous respecterons toujours la loi et agirons toujours comme il se doit.
- Cummins interdit l'utilisation de dispositifs d'invalidation et le trucage des technologies ou dispositifs de contrôle des émissions présentes dans nos produits dans le but de contourner les réglementations sur les émissions. Pour plus d'informations, consultez les politiques mondiales de Cummins en matière d'émissions hors cycle et de modifications moteur.

Importantes politiques sous-jacentes

Politique de concurrence et des pratiques commerciales loyales : CORP-00-11-01-00
Politique relative à la lutte contre la corruption et aux paiements interdits : CORP-00-04-01-00
Politiques concernant les agents commerciaux et les intermédiaires : CORP-11-15-00-00
Politique relative aux conflits d'intérêts dans les relations commerciales : CORP-00-11-04-00
Politique mondiale en matière d'émissions hors cycle : CORP-20-02-11-01
Politique mondiale en matière de modifications de moteur : CORP-24-0105-000

4 Nous éviterons les conflits d'intérêts.

Dans certains cas, l'intérêt personnel d'un employé peut être en conflit avec les intérêts de la Société. En tant qu'employés, nous devons donner la priorité aux intérêts de nos parties prenantes et gérer les conflits de façon à ce que nos intérêts personnels n'interfèrent pas avec nos activités professionnelles.

Les employés ne peuvent pas entretenir de relations inappropriées avec des fournisseurs ou d'autres tiers. Ils doivent rester vigilants afin de s'assurer que les investissements et les relations d'ordre personnel ou familial

ne causent pas, ne serait-ce qu'en apparence, de conflit d'intérêt. Par ailleurs, les employés ne sont pas autorisés à accepter de faveurs ou autres gratifications de fournisseurs ou de consommateurs en échange de la promesse de faire affaire ou d'autres traitements de faveur. Si vous avez des questions concernant un conflit d'intérêt potentiel, contactez toujours le service des Affaires juridiques ou d'Éthique et conformité.

En 2018, Cummins a été nommée l'une des entreprises les plus éthiques au monde par l'Institut Ethisphere. Cet institut évalue l'engagement des entreprises en matière de leadership éthique, de pratiques de conformité et de responsabilité d'entreprise. Cummins a ainsi reçu cet honneur pour la onzième année consécutive.



Relations personnelles sur le lieu de travail

- Il arrive qu'une relation personnelle entre des employés engendre des problèmes ou une impression de favoritisme ou de traitement inéquitable, comme lorsqu'un couple d'employés ou plusieurs membres d'une même famille travaillent dans la même entreprise.
- Notre politique quant à l'attitude vis-à-vis des autres sur le lieu de travail précise clairement quand ce type de relations doit être révélé et comment la société peut les résoudre. Pour lire cette politique, consultez la page Éthique et conformité de Cummins Connect et cliquez sur le bouton *Compliance Politiques*.

Q Ma sœur est copropriétaire d'une société qui participe à un appel d'offres pour devenir un fournisseur de Cummins. Que dois-je faire ?

R Vous devez immédiatement signaler cette relation à votre supérieur et à toute personne responsable du processus d'appel d'offres. Si la société de votre sœur répond à un appel d'offres, il est essentiel que vous ne jouiez aucun rôle dans la sélection du fournisseur.

Q J'ai intégré Cummins depuis peu et je suis à la tête d'une entreprise de conseil, que je possède depuis plusieurs années. Dois-je en faire part à un membre de Cummins ?

R Oui, nous avons une politique pour nous assurer que tout emploi externe n'entraîne pas de conflit avec vos fonctions chez Cummins. Veuillez contacter votre superviseur ou les ressources humaines pour plus d'informations. Vous trouverez la politique d'emploi extérieur des membres du personnel de Cummins en consultant la page Éthique et conformité de Cummins Connect et en cliquant sur le bouton *Compliance Politiques*.

Importantes politiques sous-jacentes

Politique relative aux conflits d'intérêts dans les relations commerciales : CORP-00-11-04-00

Politique relative au divertissement et au voyage : CORP-05-11-00-00

Politique relative à l'emploi extérieur des membres du personnel de Cummins : CORP-00-05-02-00

Politique concernant les achats : CORP-00-02-00-00

5 Nous exigerons que tout ce que nous faisons mène à un environnement plus propre, plus sain et plus sûr.

Au fur et à mesure que notre champ d'action mondial s'étend, il en est de même pour notre responsabilité de nous assurer que nos actions dans le monde entier reflètent un engagement en faveur de l'environnement et de la sécurité et du bien-être de nos collaborateurs. Pour respecter cet engagement :

- Nous veillons à ce que les employés de Cummins disposent de locaux sécurisés et propres partout dans le monde.
- Nous respectons toutes les lois et les réglementations relatives à la sécurité. En fait, la société a mis en place des procédures et des normes mondiales communes, qui dépassent bien souvent les réglementations en vigueur.

- Nous étudions les principales opportunités environnementales qui s'offrent à nous tout en faisant preuve de transparence concernant les efforts que nous déployons pour réduire notre empreinte carbone et utiliser moins de ressources naturelles.
- Nous limitons l'impact environnemental sur nos communautés en mettant en place une gestion globale de l'eau, des déchets et de l'énergie et des mesures de prévention de la pollution en lien avec nos infrastructures et nos activités.
- Nous utiliserons nos capacités techniques pour concevoir et fabriquer des produits sûrs, propres et efficaces et les proposer sur le marché.
- Nous continuons à mobiliser les acteurs publics et les gouvernements pour mettre en œuvre des lois et des réglementations environnementales claires, strictes et applicables.

Sécurité des produits et substances interdites

La sécurité des produits est une priorité pour Cummins. Elle est essentielle à notre réussite. Pour plus d'informations, consultez la Politique de l'entreprise relative à la sécurité des produits.

Certaines substances telles que l'amiante, le cadmium et le mercure ne peuvent jamais

être employées dans des produits Cummins. Ces règles s'appliquent à toutes les entités Cummins et à tous les fournisseurs directs ou indirects de par le monde. Pour plus d'informations sur les produits interdits, consultez la politique relative aux produits interdits.

Q Je travaille dans une usine de fabrication Cummins. Que puis-je faire pour contribuer aux objectifs de la société en matière d'environnement ?

R Nous pouvons tous participer à la réduction de l'impact environnemental de Cummins en conservant autant que possible les ressources telles que l'eau et l'électricité ainsi que l'élimination et la réduction des déchets. Plusieurs établissements de fabrication, par exemple, se sont fixé pour objectif de n'envoyer aucun déchet aux sites de décharge.

Q Comment Cummins travaille-t-il pour améliorer la sûreté de ses établissements ?

R Tous les employés doivent collaborer pour que chacun travaille dans un environnement sain et sûr :

Les responsables doivent faire en sorte que le lieu de travail respecte les normes de propreté et de sécurité les plus strictes en créant un environnement où les employés se préoccupent de la santé

de leurs collègues autour du thème « Un environnement sans blessure ni maladie, c'est la responsabilité de tous. »

Chacun doit s'efforcer d'appliquer en permanence des méthodes de travail sûres et d'œuvrer à la création d'un environnement sain et sécurisé.

Q Dernièrement, j'ai constaté une défaillance lors du test d'un nouveau produit en cours de développement. Que faire si je pense qu'il s'agit d'un problème de sécurité potentiel pour ce produit ?

R Parlez-en à votre responsable ou au responsable de la sécurité des produits de votre division commerciale, qui peut s'assurer du suivi de la procédure adaptée pour vérifier le problème potentiel. Si vous avez le sentiment qu'un problème de sécurité lié à un produit n'est pas pris en compte, vous pouvez également contacter le service des Affaires juridiques ou le signaler sur ethics.cummins.com.

Importantes politiques sous-jacentes

Politique relative aux produits interdits : CORP-00-08-01-00

Politique de l'entreprise relative à la santé, la sécurité et l'environnement : CORP-00-08-00-00

Politique relative à la sécurité : CORP-25-00-02-00

Politique de l'entreprise relative à la sécurité des produits : CORP-00-07-08-00



Nous protégerons nos technologies, nos informations et notre propriété intellectuelle.

Nos technologies et nos connaissances donnent à Cummins un avantage concurrentiel. Nous devons maintenir cet avantage en protégeant les informations qui font l'objet d'un droit de propriété et en optimisant la valeur pour nos actionnaires. Tous les collaborateurs de Cummins sont chargés de protéger les informations confidentielles et les ressources intellectuelles de la société en respectant notre politique de classement et de protection des données.

Nous surveillons nos systèmes d'information et les employés ne doivent pas essayer d'accéder aux informations de l'entreprise au-delà de la portée requise par leur mission professionnelle. Les informations confidentielles ne doivent pas être classées ou sauvegardées à l'extérieur de Cummins, comme sur un serveur de messagerie personnelle ou sur le dispositif électronique privé d'un employé, sans autorisation appropriée.

Nous utilisons nos informations, nos innovations et nos ressources avec sagesse et dans le meilleur intérêt de toutes les parties prenantes. Nos ordinateurs et nos autres ressources doivent être utilisés pour nos activités professionnelles et nous devons respecter toutes les règles relatives à leur usage approprié.

Nous devons également veiller à ce que tous les documents de la société soient conservés ou détruits de façon appropriée, conformément à notre politique de gestion des documents. Les documents relatifs aux procédures judiciaires ou enquêtes gouvernementales ne doivent pas être détruits.

Importantes politiques sous-jacentes

Politique relative à la sécurité des informations : CORP-10-01-00-00
Politique relative à la protection des intérêts propriétaires de Cummins : CORP-01-02-00-00
Politique relative au classement et à la protection des données : CORP-00-24-00-00
Politique d'utilisation des ressources commerciales de la société : CORP-10-01-06-00
Politique relative au programme de gestion des documents : CORP-07-11-01-00
Politique de confidentialité des données : CORP-11-11-00-00



Cummins emploie une main-d'œuvre hautement qualifiée. Près d'un quart des employés de la société ont des diplômes d'ingénieur, de la technologie de l'information ou dans le domaine de la science.

Q Comment puis-je aider la société à protéger ses idées et ses informations ?

R Vous pouvez obtenir de l'aide de plusieurs façons. Par exemple, traitez tout document ou information confidentiel(le) avec le plus grand soin. Ne laissez pas les dispositifs électroniques de la société sans surveillance pendant de longues périodes, particulièrement dans un véhicule ou en déplacement. Évitez d'avoir des conversations portant sur des informations classées confidentielles ou strictement confidentielles dans des lieux publics.

Q Que faire si je vois des publicités pour Cummins non autorisées ou des imitations des produits de la société ?

R En plus de l'impact commercial, ces activités peuvent présenter un risque important en termes de sécurité pour les clients, ainsi que des problèmes de protection de l'environnement. Pour signaler une utilisation inappropriée du nom, du logo ou des marques Cummins ou des produits de contrefaçon, contactez le service des Affaires juridiques.

Cummins s'engage à protéger la confidentialité et les données de ses employés et de ses clients. Lorsque nous collectons ou transférons des données personnelles, nous devons respecter les lois locales, notre politique de confidentialité des données et les exigences de la société en matière de sécurité. De plus, nous devons imposer les mêmes normes à nos fournisseurs lorsqu'ils traitent les données personnelles de nos employés et de nos clients.

Nous nous assurerons que nos rapports financiers sont corrects et que nos processus de reporting sont clairs et compréhensibles.

En outre, Cummins applique une transparence totale dans ses rapports financiers. Nous collaborons étroitement avec nos auditeurs et, en aucune circonstance, ne leur cachons des informations. Nous maintenons également un solide système de contrôles et de processus financiers afin d'assurer l'exactitude et la rapidité d'exécution des rapports financiers.

L'exactitude de nos rapports financiers est d'une importance cruciale pour notre crédibilité. Nous ne tolérons aucune fraude et aucune information ni écriture fausse ou trompeuse dans nos rapports financiers ou dans aucun autre livre et registre de la Société. Tous nos employés doivent s'efforcer de tenir des registres rigoureusement exacts et transparents.

Détection et élimination des activités frauduleuses

Nous devons maintenir nos efforts pour nous assurer de ne pas être victimes de fraudes, que ce soit de la part d'employés ou de personnes extérieures à l'entreprise. Voici des exemples d'activités frauduleuses fréquentes :

- Utilisation des cartes de crédit de la société à des fins personnelles
- Notes de frais inexacts
- Fausses saisies financières ou manipulation de rapports financiers
- Manipulation de documents de paie
- Attribution inappropriée de comptes fournisseurs
- Abus liés aux heures de travail déclarées
- Emploi détourné de tiers
- Abus liés aux bons de commande

Importantes politiques sous-jacentes

Politique relative au signalement des fraudes : CORP-00-11-10-00

Politique de délégation de l'autorité financière : CORP-00-12-01-00

Q Que dois-je faire si je soupçonne une activité frauduleuse sur mon lieu de travail ?

R Si vous avez connaissance de tout acte susceptible de constituer une activité frauduleuse, vous devez en faire part immédiatement à l'une des instances suivantes :

- votre supérieur direct
- le directeur de votre entité commerciale
- les ressources humaines
- l'audit interne
- un membre de la fonction juridique de Cummins

Si vous le souhaitez, votre rapport peut être effectué grâce à la Ligne d'urgence éthique. Vous trouverez davantage d'instructions en entrant *ethics.cummins.com* dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet. Lorsque la loi l'autorise, votre rapport peut demeurer anonyme si vous le souhaitez.

Q J'ai reçu plusieurs factures importantes à payer à nos fournisseurs. Cependant, si je les enregistre maintenant comme dépenses, cela affectera nos résultats trimestriels. Puis-je les mettre de côté et les comptabiliser en bonne et due forme après la fin du trimestre ?

R Non, le fait de ne pas enregistrer certaines dépenses réduirait les dépenses de la période actuelle et aurait pour effet de surévaluer les bénéfices. Cela pourrait avoir un effet important et frauduleux sur les rapports financiers de la période en cours. Il s'agit d'une infraction à la politique de la Société et à la loi.

Q À la fin de l'année, mon principal client m'a demandé de modifier la date de la facture pour que le document montre que le produit a été envoyé plus tard que la réalité. Dans la mesure où cela n'aurait aucun impact sur la situation financière de Cummins, est-ce que je peux accéder à la demande du client ?

R Non, même si Cummins enregistre correctement la transaction avec le client, il doit y avoir une raison commerciale légitime pour modifier des documents. Si vous avez des doutes quant aux intentions d'une telle demande de la part d'un client ou d'un fournisseur, discutez-en avec votre supérieur, votre directeur commercial, le service des Affaires juridiques ou d'Audit interne de Cummins.

Nous nous efforcerons d'améliorer nos communautés.

Dans le cadre de ses responsabilités d'entreprise, Cummins s'engage à servir et à améliorer la condition ses communautés dans lesquelles le groupe opère. La responsabilité d'entreprise ne signifie pas uniquement que nous nous contentons de prendre des décisions commerciales éthiques. Elle signifie également que nous tendons la main pour aider les communautés et que nous invitons nos collaborateurs à résoudre les problèmes de la communauté.

L'engagement est la base de notre responsabilité envers notre communauté. Les employés du monde entier utilisent leurs compétences pour rendre la vie et le travail plus agréables dans leurs communautés.



Cummins a obtenu, pour la treizième année consécutive, un score parfait à l'indice Corporate Equality 2018 établi par la Human Rights

Campaign. Le groupe est la plus grande organisation de droits civiques américaine pour les employés homosexuels, bisexuels et transgenres (LGBT).

Cummins se concentre sur son engagement dans trois zones principales de nos communautés à l'échelle globale, là où nous pensons avoir l'impact le plus important.

■ Éducation

Améliorer la qualité et l'harmonisation des systèmes éducatifs de sorte à s'assurer que les étudiants d'aujourd'hui soient préparés pour être le personnel de demain.

■ Environnement

Garantir que toutes nos actions sont orientées vers un environnement plus propre, plus sain et plus sûr.

■ La justice sociale et l'égalité des chances

Augmenter les opportunités et la justice pour ceux qui en ont le plus besoin.



Cummins est classé au Top 50 des entreprises pour ses performances en matière de diversité par le magazine DiversityInc pour la onzième année en 2017. Il occupe la 21^e position dans le classement du magazine.

Importantes politiques sous-jacentes

La politique Tous les employés, Toutes les communautés : CORP-22-01-00-00

Politique relative à la participation des employés aux campagnes politiques : CORP-00-06-01-00

Politique relative aux contributions politiques de Cummins Inc. et instructions relatives au comité d'action politique : CORP-00-06-00-00



En Inde, le Cummins College of Engineering for Women soutient un segment démographique sous-représenté dans le domaine de l'ingénierie.

Q Comment puis-je m'impliquer dans les activités communautaires avec Cummins ?

R Plusieurs établissements de Cummins disposent d'Équipes d'engagement communautaire (EEC) qui coordonnent les actions bénévoles et communautaires. Adressez-vous à notre service dédié à la responsabilité d'entreprise pour obtenir les coordonnées du responsable de l'équipe d'engagement communautaire de votre région.

Q À quels types d'activités les équipes d'engagement communautaire prennent-elles part ?

R Cummins s'engage dans trois domaines clés : éducation, environnement et justice sociale et égalité des chances. Au cours des dernières années, les employés se sont engagés dans de nombreuses activités liées à ces trois domaines prioritaires au sein de la communauté : mentorat d'étudiants, réduction du gaspillage de l'énergie et des coûts pour les partenaires de la communauté, enseignement de l'informatique afin d'accroître les

opportunités professionnelles et création d'espaces de jeu pour les enfants dans des refuges pour sans abri.

Q Combien d'heures du temps de la société puis-je consacrer à mes activités d'implication dans la communauté ?

R Le programme « Tous les employés, toutes les communautés » (Every Employee Every Community, EEEEC) de Cummins est destiné à promouvoir l'engagement des employés en s'assurant que tous les employés peuvent effectuer au moins quatre heures de travail bénévole par année légale sur le temps de la société, pour les activités du programme EEEEC.

Nos communications seront fondées sur l'honnêteté et l'intégrité.

Cummins a la responsabilité d'être honnête et exact dans ses communications avec les employés et le public. Aucun employé ne fera sciemment de déclaration erronée ou trompeuse aux médias, à la communauté financière, aux fonctionnaires, aux organismes publics ou dans une tribune publique.

Nous nous efforçons de mettre en place un flux d'informations approprié dans l'organisation et d'élaborer des messages cohérents transmis par les personnes concernées dans l'organisation. Seules les personnes autorisées doivent communiquer avec les médias ou avec la communauté financière, ou agir de la part de la société sur les médias sociaux.

Les demandes des médias et des clients sensibles doivent être dirigées à un directeur de la communication de la société. Les employés ne doivent pas parler aux médias de questions liées à la société sans autorisation préalable de ce responsable.

Cummins a l'obligation légale de divulguer ses informations financières importantes aussi largement et aussi équitablement que possible. Les demandes d'analystes financiers, investisseurs ou autres membres de la communauté financière doivent être adressées au vice-président des opérations financières.



Tom Linebarger, président et directeur général de la Société, anime sa réunion annuelle sur la diversité à l'usine de moteurs de Columbus, Indiana (États-Unis).

Q Que dois-je faire si un membre des médias m'appelle et demande à avoir un entretien avec moi ?

R Avant de répondre à une question, contactez un responsable de la communication d'entreprise. Il existe de nombreux sujets sensibles, y compris tout ce qui a trait aux performances financières de la société. Dans ces circonstances, Cummins veut être sûr que l'information que nous donnons est appropriée et précise.

La société possède des règles claires concernant le type d'informations financières qu'elle publie et la manière dont elles doivent être communiquées. Le vice-président des opérations financières doit lui aussi être informé lorsque des questions des médias portent sur les résultats financiers de l'entreprise.

Q Dans le cadre de mon rôle avec Cummins, j'appartiens à une association commerciale de l'industrie. On m'a demandé de donner un aperçu des activités de Cummins et des tendances commerciales. Est-ce que je peux partager ces informations ?

R Quand on vous demande de présenter la société et ses activités commerciales à une audience externe, vous devez contacter votre superviseur ainsi que le service de la communication de la société. Votre présentation aura peut-être besoin d'être examinée à l'avance par le Comité Cummins d'examen des divulgations.

Q J'ai trouvé, sur les médias sociaux, des informations inexactes concernant les prévisions de chiffre d'affaires de Cummins. Puis-je faire savoir aux autres utilisateurs que ces informations sont erronées ?

R Non, vous devez immédiatement informer un représentant du service de communication de la société ou du service des relations aux investisseurs de la publication erronée. Lorsque vous commencez à publier des informations concernant la société, sur Twitter ou un autre média social, vous agissez en tant que porte-parole non autorisé de la société. Pour plus d'informations, reportez-vous à la politique relative aux communications électroniques et aux médias sociaux.

Importantes politiques sous-jacentes

Politiques relatives aux informations divulguées publiquement et aux à la communication avec les analystes et les investisseurs : CORP-00-25-00-00

Politique sur les communications électroniques et les médias sociaux : CORP-10-01-51-13

Nous créerons une culture où tous les employés assument leurs responsabilités en matière de comportement éthique.

Notre culture encourage les employés à prendre leurs responsabilités en matière de comportement éthique et à s'exprimer s'ils ont des doutes. Cummins a une politique de non-représailles qui protège les employés exprimant de bonne foi des inquiétudes. Si vous avez connaissance d'un comportement que vous jugez contraire à l'éthique ou inapproprié, vous avez l'obligation de vous exprimer. Toute inquiétude peut être signalée de différentes manières :

- Les employés peuvent attirer l'attention de leur supérieur direct sur le problème.
- Les employés peuvent s'adresser au service des Ressources humaines.
- Les employés peuvent signaler leurs inquiétudes en ligne ou par téléphone. Tapez ethics.cummins.com dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet afin d'obtenir le numéro de téléphone propre à votre région ou de soumettre votre rapport en ligne.

Si vous avez une question concernant le respect de notre Code de conduite professionnelle, vous pouvez également solliciter l'aide du service Éthique et conformité de Cummins. Envoyez simplement un courrier électronique à ethicsandcompliance@cummins.com, et vous serez contacté par la personne appropriée.

POLITIQUE ANTIREPRÉSAILLES

Si vous observez une violation du Code de conduite professionnelle de Cummins, reportez-le. Cummins ne tolère aucun acte de représailles. Vous ne serez pas pénalisé si vous faites part d'une inquiétude de bonne foi.

Q Une des collaboratrices dont je suis le responsable hiérarchique est venue me voir avec des informations concernant le comportement d'un collègue qui, s'il s'avérait réel, constituerait clairement une infraction au Code et à la politique de la Société. Cependant, elle m'a demandé de n'en parler à personne pour l'instant. Que dois-je faire ?

R Vous devez prendre des mesures pour que cette situation soit examinée et résolue. Grâce à vous, la Société est à présent au courant du comportement en question et il lui revient d'adresser la situation. Si vous avez besoin d'aide, adressez-vous à votre supérieur ou aux ressources humaines, ou enregistrez votre plainte auprès de la Ligne d'urgence éthique ethics.cummins.com

Q J'ai des doutes concernant mon service, je ne suis pas sûr que les employés comprennent vraiment le Code de conduite professionnelle. Que dois-je faire ?

R Adressez-vous à votre supérieur ou au directeur des Ressources humaines et demandez plus d'informations. La Société peut vous former ou vous apporter une assistance supplémentaire

Où puis-je trouver les politiques mentionnées dans le Code de conduite professionnelle ?

Pour consulter les politiques d'entreprise mentionnées dans le Code de conduite professionnelle, consultez la page Éthique et conformité de Cummins Connect et cliquez sur le bouton *Compliance Policies*.

Le rôle des directeurs

Les cadres, directeurs et responsables ont des responsabilités spéciales d'illustrer un comportement conforme au Code et de vous assurer que celui-ci est respecté. Si vous assistez à des actes susceptibles d'être en infraction avec le Code, même s'ils ne vous affectent pas, vous êtes tenu de les porter à l'attention de la Société et de vous assurer que les mesures nécessaires sont prises.

afin de s'assurer que tous les employés comprennent le Code ainsi que leur responsabilité de s'y conformer.

Q Je souhaite exprimer une plainte concernant mon supérieur, qui me traite injustement, mais il s'agit d'un employé d'un rang supérieur au mien et je crains des représailles s'il apprend que je me suis plaint. Serai-je protégé par Cummins ?

R Oui. Cummins protège tous les employés qui expriment de bonne foi des inquiétudes. Nous interdisons toutes représailles et ne permettrons jamais qu'un employé soit puni pour avoir signalé des inquiétudes. Cummins examinera vos déclarations dans la plus grande confidentialité possible et prendra les mesures nécessaires.

Importantes politiques sous-jacentes

Politique antireprésailles envers les employés : CORP-00-11-06-00

Politique sur l'attitude vis-à-vis des autres sur le lieu de travail : CORP-00-05-01-00

Vivre le Code

Chacun d'entre nous a grand intérêt à vivre selon le Code de conduite commerciale et à appliquer ses règles et ses principes. Ces principes sont destinés à guider nos employés dans leurs interactions mutuelles ainsi que dans leurs interactions avec les clients, les fournisseurs, les partenaires, les fonctionnaires et autres parties prenantes.

Pour que le Code soit efficace, les employés doivent comprendre que les infractions ont des conséquences qui peuvent aller jusqu'au licenciement. Dans le même temps, les employés doivent savoir qu'ils peuvent signaler les infractions au Code aux personnes désignées à cet effet dans la Société, et ce, sans crainte de représailles, et que leurs sujets d'inquiétude seront examinés attentivement et rapidement.

Nous n'insisterons jamais assez sur ce point : Cummins possède une politique spéciale pour protéger les employés contre les représailles s'ils signalent de possibles infractions au Code. Les employés disposent de différents moyens pour signaler leurs inquiétudes et, notamment, dans la mesure où la loi le permet, la dénonciation anonyme (pour plus d'informations sur les atteintes à l'éthique et les possibilités de signalement, reportez-vous aux ressources et aux coordonnées utiles, page 28).

Les principes de notre Code de conduite professionnelle ont été approuvés par la direction supérieure et par le conseil d'administration de la Société. Nous demanderons aux employés d'offrir leurs commentaires en retour dans le cadre d'une révision annuelle qui sera utilisée pour mettre à jour le Code si nécessaire. Par ailleurs, la plupart des employés salariés doivent obtenir un certificat annuel d'éthique pour confirmer qu'ils connaissent le Code et l'ont respecté intégralement.

Qu'attend-on de moi ?

- **Connaître et comprendre** les politiques de Cummins ainsi que les règlements qui s'appliquent à votre travail.
- **Suivre les formations de conformité obligatoires** dans les plus brefs délais une fois attribuées.
- **Signaler les éventuelles** infractions à des politiques, des lois ou des réglementations.
- **Coopérer pleinement** dans le cadre des enquêtes ou des audits internes ou externes et en préserver la confidentialité.
- **Obtenir un certificat d'éthique** si nécessaire.

Foire aux questions

Q Où puis-je trouver une copie à jour du Code de conduite professionnelle de Cummins ?

R Le Code est régulièrement examiné et mis à jour. Pour vous procurer la dernière version, reportez-vous à la page Éthique et conformité de Cummins Connect et cliquez sur le bouton *Code of Business Conduct*. Vous y trouverez des exemplaires du code traduits en plusieurs langues.

Q Que se passe-t-il quand un employé signale qu'il est traité d'une manière qui enfreint la politique Cummins ?

R Cummins s'est assuré les services d'une équipe d'enquêteurs professionnels qui répondent aux rapports de violation du Code de conduite professionnelle et qui s'assurent que des actions appropriées sont prises rapidement. Cummins s'est assuré les services d'enquêteurs professionnels dans la plupart des régions du monde. Les directeurs en chef Cummins surveillent étroitement les infractions signalées et ils approuvent les actions correctives.

Q Comment puis-je contacter la Ligne d'urgence éthique ?

R Dans votre navigateur, saisissez ethics.cummins.com. Vous y trouverez une liste de numéros gratuits pour tous les pays du monde que vous pouvez appeler pour faire part de vos inquiétudes. Vous pouvez également faire votre rapport en ligne sur le site Internet, dans n'importe quel endroit dans le monde. Dans la plupart des pays, votre rapport peut être anonyme.

Q Comment puis-je savoir si le Code de conduite professionnelle de Cummins s'applique dans mon cas ?

R Le Code s'applique à tous les employés, cadres et directeurs de Cummins Inc. Le Code s'applique également à toutes les entités appartenant à Cummins, ainsi qu'à toutes les entités gérées directement par Cummins.

La société est également en partie propriétaire de certaines coentreprises et de certains distributeurs. Le Code peut ne pas s'appliquer à ces entités. Cependant, ces sociétés ont la responsabilité de créer une série de politiques et de procédures qui garantissent que l'entité respecte la loi et les mêmes valeurs que Cummins.

EN CAS DE DOUTE, N'HÉSITEZ PAS À DEMANDER DE L'AIDE !

Vous pourriez être confronté à des questions éthiques auxquelles il n'existe pas de réponse claire. Ne laissez pas une question devenir une crise. Vous pouvez obtenir de l'aide auprès de nombreuses sources. Vous pouvez contacter le service d'Éthique et conformité par courrier électronique, à l'adresse ethicsandcompliance@cummins.com. Vous pouvez contacter le service des Affaires juridiques de Cummins en envoyant un courrier électronique, à l'adresse legal.function@cummins.com. Vous pouvez obtenir de l'aide en tapant ethics.cummins.com dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet pour savoir comment contacter la Ligne d'urgence éthique.

Ressources et coordonnées utiles

le Service de déontologie et de conformité

Cummins possède un service Éthique et conformité, destiné à superviser le respect du Code de conduite professionnelle. Pour joindre le service en question, vous pouvez envoyer un courrier électronique à ethicsandcompliance@cummins.com.

Mark Sifferlen, vice-président – Éthique et conformité
États-Unis 317-610-2461
mark.sifferlen@cummins.com

Service juridique

Plusieurs moyens vous sont proposés pour contacter le service des Affaires juridiques. Vous pouvez vous reporter à la page Affaires juridiques de l'entreprise sur Cummins Connect, où vous trouverez des biographies d'avocats et les coordonnées de l'équipe du service des Affaires juridiques. Si vous ne savez pas à quel juriste vous adresser, envoyez un courrier électronique à legal.function@cummins.com avec votre question, et le juriste concerné vous contactera.

Ou vous pouvez contacter :

Sharon Barner, vice-présidente et directrice juridique
États-Unis 317-610-4173
sharon.barner@cummins.com

les Ressources humaines

Pour toutes les questions relatives aux Ressources humaines, adressez-vous à votre directeur des Ressources humaines local. Si vous ne pouvez pas contacter le directeur local, vous pouvez vous adresser à :

Jill Cook, vice-présidente – Ressources humaines
États-Unis 812-377-8442
jill.e.cook@cummins.com

Mark Osowick, vice-présidente – Ressources humaines
États-Unis 812-377-9708
mark.j.osowick@cummins.com

Diversité mondiale et environnement

de travail adéquat

Kelley Creveling, directrice générale – Diversité mondiale et environnement de travail adéquat
États-Unis 812-377-1607
kelley.creveling@cummins.com

Kevin G. Graham, directeur – Enquêtes mondiales en matière d'éthique
États-Unis 812-377-5111
kevin.c.graham@cummins.com

Le service de communication de la société

Carole Casto, vice-président – vente et Communications
États-Unis 317-610-2480
carole.casto@cummins.com

Jon Mills, directeur – Communication externe
États-Unis 317-610-4244
jon.mills@cummins.com

Audit interne

Kurt Kuhn, directeur exécutif - audit interne
États-Unis 812-377-8080
kurt.kuhn@cummins.com

Relations avec les investisseurs

Mark A. Smith, vice-président – Opérations financières
États-Unis 812-377-1284
mark.a.smith@cummins.com

Sécurité internationale

Brad Manns, directeur exécutif - services intégrés globaux
États-Unis 812-377-1982
brad.manns@cummins.com

Environnement

Brian Mormino, directeur général – Stratégie environnementale mondiale et conformité
États-Unis 812-377-0512
brian.c.mormino@cummins.com

Politiques corporatives

Pour consulter les politiques d'entreprise mentionnées dans le Code de conduite professionnelle, reportez-vous à la page Éthique et conformité de Cummins Connect et cliquez sur le bouton *Compliance Policies*.



Cummins Inc.
Box 3005
Columbus, IN 47202-3005
États-Unis

cummins.com

©2018 Cummins Inc.